L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, AOUT 25, 1898. No 29

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Enrope (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

Guerre et Paix.

PRISE DE MANILLE.

Enregistrons les derniers échecs de la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis.

C'est d'abord la prise du port de Manille.

Le correspondant d'un journal anglais donne le compte-rendu suivant du combat de Manille :

> Comme les Californiens, colonel Smith, s'avançaient vers l'ennemi, leur fanfare jouait des airs nationaux qu'accompagnait le sifflement des balles Manser. Bientôt un drapeau blanc était arboré au coin sud-ouest de la ville ; mais les troupes espagnoles retraitant de Santa Ana apparurent, suivies par les insurgés qui ouvrirent le feu. Les Espagnols tirèrent sur les Californiens dont un fut tué et trois blessés. Mais la confusion cessa bientôt. Le général Greene entra dans la ville avec le général Bates pour se consulter avec le gouverneur espagnol.

Finalement, dans l'après-midi, l'entente suivante pour la capitulation des Philippines fut conclue :

> Les soldats réguliers seront désarmés, les Américains fourniront les provisions nécessaires en se servant du trésor capturé, la sécurité de la vie et des soldats espagnols sera garantie autant que possible, la question du transport des troupes en Espagne sera soumise à la décision du gouvernement de Washington, etc.

Environ 2,000 soldats déposeront leurs armes ce soir dans le palais du vestibule.

La conduite des Américains, officiers et soldats, mérite les plus grands éloges.

A CUBA.

Les dernières hostilités à Cuba ont eu lieu à Manzanillo.

Le bombardement de Manzanillo, qui a eu lieu le vendredi, 12, à la veille de la signature des préliminaires de paix, a eu pour résultats la destruction de 65 maisons. Quinze Espagnols ont été blessés.

A Caibarien, à 5 milles de Remedios, la canonnière américaine Mangrove a bombardé la ville le 14 depuis dix heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi ; elle a lancé 87 obus. A une heure et demie, la canonnière espagnole Cauto, portant un pavillon parlementaire, a fait savoir au commandant du Mangrove que l'ordre de cesser les hostilité était donné et que la guerre était finie.

" Dieu soit loué,"

a alors répondu l'officier américain,

" Je suis un ami de la paix."

Et il offrit des rafraichissements et des cigares aux officiers espagnols.

LES INSURGÉS.

Les Cubains sont mécontents.

Leur attitude est hostile aux Américains. La meilleure classe à Cuba est en faveur de l'annexion aux Etats-Unis et la majorité des masses est prête à accepter un protectorat américain ; toutefois, elles se laissent influencer par une certaine classe d'orateurs chauvins et de fauteurs de sédition et de rebellion contre tout ce qui est l'ordre et la loi. Le cri de cette classe de séditieux est :

" Cuba aux Cubains ! "

Et elle repousse toute offre d'alliance avec les Américains.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL BLANCO.

Le général Blanco vient d'adresser une proclamation qui commence ainsi :

> Le cabinet de Madrid ayant résolu de conclure la paix avec les Etats-Unis, ma mission en ce pays est finie et j'ai sollicité mon rappel. Tout récemment je vous demandais de lutter jusqu'au bout ; je ne pouvais donc venir vous suggérer une solution pacifique de la question.

Il emmène ensuite ses efforts pour arriver à l'entente, puis pour résister à l'envahisseur, il conclut par ces mots :

> Je me vois obligé de vous quitter à une heure critique et pleine de dangers. Cependant, je ne veux pas le faire sans vous dire de maintenir le calme et la prudence si nécessaires au salut des légitimes intérêts de l'Espagne à Cuba, intérêts qui représentent le fruit de vos labeurs, et en ce faisant, je vous aurai rendu, si je ne me trompe, le dernier et le plus désintéressé des services que je devais à Cuba, à ses habitants, et surtout à la ville de la Havane."

RÉCEPTION DE SAMPSON.

Samedi dernier a eu lieu à New York la grande démonstration patriotique organisée à la tombe de Grant, à l'occasion de l'arrivée de la flotte américaine.

Des centaines de mille de citoyens se pressaient de tous côtés dès les premières heures du matin, et lorsque l'amiral Sampson est arrivé, vers les dix heures, en tête de la flotte sur le bateau-amiral le New York, suivi par le Brooklyn que commandait Schley, et l'Orégon, le Massachusetts, l'Iowa, l'Indiana et le Texas, un enthousiasme indescriptible souleva toute la multitude qui éclata en cris et en applaudissements.

49,017,837 Minots.

Le rapport du Gouvernement Provincial qui vient de paraître, estime que la production probable de la récolte sera de 49,017,837 minots.

Le blé figure dan ce rapport pour 26,000,000 ;

L'avoine pour 18,029,944 ;

L'orge pour 4,611,313.

Le rendement moyen à l'acre varie de 135 à 212 suivant les différents districts.

Le district de l'Est semble devoir être l'un des plus favorisés cette année.

Le foin s'est fait partout dans des conditions favorables, et la provision en sera considérable.

On nous pardonne nos défauts quand nous les connaissons ; nos bonnes qualités et nos vertus quand nous ne les connaissons pas.

R. P. ROBLIN.

Le Traitre de Woodlands

La conduite de M. R. P. Roblin, le député de Woodlands, devra servir d'enseignement à notre population française qui, dans le passé, a fait preuve de trop de désintéressement et de générosité dans le choix de ses députés.

Woodlands est un district électoral dont la grande majorité des électeurs est française.

Or il y a sept ans, cette division électorale eut la magnanimité d'élire par acclamation un Anglais protestant, M. Armstrong, et aux dernières élections générales M. R. P. Roblin fut choisi comme le représentant de cette belle division par une forte majorité, ayant reçu la presque totalité des suffrages de la population française.

Il a réussi, par ses promesses, à séduire notre population catholique de Woodlands, mais nous espérons que les électeurs de ce comté ne seront plus longtemps déçus par les paroles ronflantes de R. P. Roblin, le traître politique, qui est en train de faire une tournée électorale à travers les paroisses et de fausser les promesses solennelles qu'il fit si pompeusement aux électeurs de Saint-François-Xavier et de Saint-Laurent, lors des dernières élections.

En 1896, il se donna comme le sauveur de la minorité.

Le Gouvernement Greenway, disait-il, s'était rendu coupable d'un grand crime politique en abolissant les Ecoles Séparées et enlevant ainsi à la minorité les droits et privilèges garantis par la constitution.

Il se rendait en Chambre se faisant le défenseur de nos droits les plus sacrés et l'exposant de nos griefs.

Or qu'arriva-t-il ? En 1897, lorsque le gouvernement amena une mesure pour amender l'acte des écoles de 1890, de manière à donner du soulagement à la minorité, M. Roblin se constitua traître et opposa surtout de toutes ses forces, la clause sixième qui permettait l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par dix élèves français.

" Nous vivons dans un pays anglais," disait-il, " et pourquoi enseigner le français ? Si nous voulons devenir une nation homogène, il ne faut enseigner que la langue anglaise, ..." etc., etc.

N'est-ce pas, électeurs de Woodlands, que vous avez été bien édifiés d'entendre de telles paroles de la part de celui qui venait à peine de vous jurer fidélité dans toutes les matières qui affecteraient vos intérêts.

Mais il y a encore plus,

Cet audacieux traitre est allé adresser la parole dans les divisions électorales entièrement anglaises protestantes et a annoncé publiquement et en présence de M. Hugh Macdonald, que si les Conservateurs revenaient au pouvoir, leur premier devoir serait de rappeler l'acte de 1897 amendant l'acte des écoles de 1890 et d'annuler ainsi toutes les concessions faites à la minorité.

" Nous verrons," dit-il, " à ce que l'acte de 1890 soit rigoureusement observé."

Est-il possible qu'un pareil renégat politique pense à se représenter dans la belle circonscription électorale de Woodlands ?

Il nous incombe, aux prochaines élections d'élire des députés français dans toutes nos circonscriptions françaises. Les Anglais se donnent bien garde d'appuyer un candidat français dans les comtés où ils sont en majorité.

Pourquoi serions-nous plus généreux qu'eux ?

Nous avons dans nos rangs, des Français dignes d'être nos députés et possédant toutes les qualifications pour remplir cette charge. Pour quelle raison irions-nous accorder nos suffrages à des gens de la trempe des Roblin et des Rogers ?

Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet, et que les électeurs des divisions électorales françaises n'oublient point le triste exemple que nous fournit le traître Roblin.

Angleterre et Russie.

Les journaux de Londres annoncent que nous apprendrons cette semaine le résultat du différend aigu qui sépare l'Angleterre et la Russie en Chine ; paix ou guerre, telle est l'alternative.

Ils ajoutent que Lord Salisbury sans prétendre vouloir sauver la Chine, qu'il considère comme trop malade, entend obtenir une délimitation nette des sphères d'influence, et si la Russie refuse de les reconnaitre elle devra s'attendre à en supporter les conséquences.

Une flotte anglaise est prête actuellement à toute éventualité ; les officiers et matelots en congé ont reçu l'ordre de se tenir à la disposition du ministre et de rejoindre au premier signal.

La Russie, prétend-on, battra en retraite car elle ne serait pas prête avant trois ans d'ici à entreprendre la lutte.

C'est là d'ailleurs une erreur, acceptée un peu trop bénévolement par la presse britannique, et la moins prête des deux ce n'est peut-être pas la Russie.

La Conference de Quebec.

Le *Chronicle* de Londres dit :

La conférence de Québec provoquera le plus vif intérêt, d'abord parce qu'elle sera la consécration des nouveaux liens d'amitié qui rattachent les deux grands peuples anglais et américains, et ensuite parce qu'elle mettra en relief l'activité étonnante du peuple canadien et ses progrès vraiment merveilleux.

Après de longues années de stagnation commerciale le Canada, qui a à sa tête un gouvernement composé d'hommes éclairés et vraiment remarquables, s'est lancé dans la voie du progrès. La nature a été sans doute prodigue de ses faveurs pour ce pays, plus prodigue même que les Anglais ne le pensent. Il possède les plus belles et les plus fertiles terres agricoles s'étendant de l'est à l'ouest sur une longueur de mille milles et du nord au sud sur un parcours de cinq cents milles.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les joudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

Les Orangistes a l'Œuvre.

On a dû remarquer que les Orangistes, (les amis et les alliés politiques des Bernier, LaRivière *et al*), ont prêté leur concours aux scandaleuses conférences de ce vilain gueux qui est venu débiter, à Winnipeg, les obscénités les plus révoltantes contre nos prêtres.

Ah que la chose est édifiante !

On se demande, avec raison, comment il se fait que ceux qui sont constamment à faire la cour au clergé et qui ont l'habitude de se proclamer les vrais catholiques, n'aient pris aucune mesure pour empêcher l'apostat Ruthven de tenir des conférences où il se plait à dénigrer notre clergé.

Nous en connaissons un bon nombre qui se seraient fait un plaisir de mettre fin à ces obscénités s'ils n'eussent point comptes sur le zèle de ces grands défenseurs de notre religion et de notre clergé.

Legislature du Nord-Ouest.

La législature du Nord-Ouest a commencé les travaux de sa troisième session. La dernière dissolution de ce parlement a eu lieu, le premier octobre 1894, et la chambre actuelle sera bientôt renouvelée par des élections générales. C'est donc sa dernière session.

Le programme du gouvernement est fort rempli. L'augmentation graduelle des pouvoirs de la législature, qui conduit le Nord-Ouest à l'autonomie provinciale dont jouissent les autres provinces, met sur le métier un grand nombre de nouvelles mesures.

On se propose en particulier de consolider les lois et ordonnances déjà passées, de règlementer le trafic des boissons, d'organiser les services publics, et de procéder à l'application de la loi concernant les travaux d'irrigation des terres, dont l'exécution a été dévolue à la législature par le parlement fédéral à sa dernière session.

Dans son adresse, le nouveau lieutenant-gouverneur, Monsieur C. Cameron, a aussi annoncé que le revenu a dépassé les prévisions ; ce qui est particulier au Nord-Ouest et ce dont le gouvernement Haultain doit être félicité.

Un jeune Anglais, venu à Paris pour y chercher fortune, se présente dans le bureaux d'une grande administration.

Le directeur l'interroge :

—Voyons ! connaissez-vous bien Paris ? êtes-vous débrouillard ?

—Précisément, monsieur, " des brouillards de la Tamise ! "

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 25 AOUT, 1898.

La Verite sur la Question des Ecoles

Malheur à qui se fera de la religion un escabeau pour monter à des régions qui lui sont étrangères.

CHAPLEAU.

Le Syndicat Bernier, LaRivière et Cie. connu déjà sous le nom de Syndicat Judas, véritable association de honte et de trahison, vient de se signaler encore au mépris de tout catholique sincère, en tentant de faire renaître les passions funestes, dont le déchainement jadis a si merveilleusement servi leur égoiste ambition.

Profitant de l'absence de notre Archevêque, ils s'efforcent depuis bientôt deux mois de provoquer en sous-main les incidents qui leur permettront de se poser ensuite en sauveurs de la Religion; ils veulent imposer leur concours.

L'arrivée imminente de notre Pasteur les a forcé de brusquer le dénouement, mais grâce à Dieu ils en seront cette fois-ci pour leur courte honte, et leur œuvre ténébreuse dirigée tout autant contre Monseigneur que contre le Parti Libéral, a piteusement échoué devant la profonde sagesse de Sir Wilfrid Laurier.

Le prétexte choisi était le choix à faire entre les deux clauses de la déclaration, que les instituteurs devaient signer pour recevoir l'octroi législatif.

Pour donner quelqu'apparence de justice à la campagne commencée, on a eu recours au mensonge le plus odieux.

On a présenté ces deux clauses comme étant d'invention récente alors qu'elles étaient connues et acceptées depuis l'entrée en vigueur du dernier arrangement.

Monseigneur Langevin les connaissait, et les avait consenties; l'Inspecteur catholique, Monsieur Rochon, les a lues, expliquées, commentées, à toutes les institutrices en présence du curé de la paroisse qui partout l'accompagnait dans sa tournée d'inspection.

Comment se fait-il alors qu'au moment de mettre ces clauses à exécution, on soit venu soulever la question d'impossibilité morale?

Nous préférons ne pas qualifier cette manière d'agir, nos lecteurs s'en chargeront.

En réalité c'est une insulte inexplicable à notre Pasteur.

Même en admettant que des scrupules de conscience, scrupules étrangement tardifs, aient surgi en quelques esprits, il semble que la plus élémentaire bonne foi, commandait d'exposer tout d'abord ces scrupules à qui de droit.

Si l'on répugnait à s'adresser directement au Gouvernement Local, l'Inspecteur catholique se trouvait un intermédiaire tout indiqué pour entamer les négociations nécessaires.

Au besoin il était facile d'obtenir un sursis qui permit d'attendre l'arrivée prochaine de notre Archevêque.

Au lieu de cela on prévient par circulaire les instituteurs et institutrices, qu'ils ne peuvent *en conscience* signer aucune de ces deux clauses.

L'existence de cette circulaire fut connue de certains hommes loyaux qui s'en émurent.

Ils vont aux renseignements, on leur répond que la circulaire a été retirée; si elle l'a été, il est non moins vrai que quelques jours plus tard elle était renouvelée.

Nous avons connu toutes ces choses à leur heure mais nous avons fait taire notre indignation; nous avons gardé le silence, ne voulant pas faire le jeu de ces gens-là et envenimer la question en la mêlant aux polémiques des journaux.

Alors, la publicité se dérobant, on envoie des correspondances à la presse du Bas-Canada; comme cette lettre mensongère et perfide publiée dans *La Defense.*

On veut à tout prix faire naître le conflit.

Mais le but? dira-t-on.

Le but, il est facile à saisir en ce qui concerne MM. Bernier et LaRivière:

Brouiller les cartes pour se rendre nécessaires.

Monsieur Bernier et Monsieur LaRivière sentent le terrain se dérober sous leurs pieds.

Ils cherchent où se raccrocher, mais ils ne font que s'enfoncer plus avant dans le mépris de leurs concitoyens.

Mais les autres, ceux qu'ils ont compromis, dont ils se sont servis? Quel peut être leur but?

Nous préférons croire pour le moment qu'ils ont été leurs dupes.

En attendant grâce à toutes ces vilenies, il y a de par la Province de Manitoba quelques 90 malheureuses institutrices qui risquent de se voir privées de leur salaire si justement gagné.

Il faut reconnaître l'infernale habileté de ceux qui ont ourdi ce complot; on s'en rend compte lorsqu'on examine les conséquences qui devaient en résulter.

C'était pour nos écoles une perte de près de $40,000.

C'était la source de procès sans nombre car beaucoup de municipalités qui conformément aux déclarations faites par les instituteurs de se conformer à l'arrangement conclu, avaient commencé à leur payer une partie de l'octroi municipal, auquel ils avaient droit, se seraient vues obligées d'abord de rembourser cet argent au Gouvernement, ensuite de se faire rembourser par les susdits instituteurs.

On conçoit le mécontentement qui en serait résulté dans nos campagnes et l'on espérait en profiter pour soulever notre population canadienne contre le règlement de Sir Wilfrid Laurier.

Cela est si vrai que déjà on allait par les paroisses, déclarant que le Gouvernement refusait maintenant de payer l'octroi. On se gardait bien par exemple d'expliquer que l'ordre de biffer les clauses en était la seule cause.

Cela est si vrai que déjà *Le Manitoba* avait commencé une campagne pour ressusciter le fameux bill Dickey et préparé l'opinion en sa faveur.

Mais à quelque chose malheur est bon.

Cette tentative avortée, montrera à nos compatriotes de quel côté se trouvent leurs véritables amis.

Les masques sont tombés.

Ces *coyottes* politiques seront assimilés à leurs congénères de nos prairies; ce sera désormais le devoir de chacun de les poursuivre sans trêve ni relâche, dès qu'ils se montreront à nos portes, jusqu'à ce qu'ils se décident à regagner leur tanière où ils pourront tout à leur aise hurler à la lune.

"Les Subterfuges du *Manitoba*"

Le Manitoba, pour sortir du pétrin dans lequel il s'est placé sur la Question Scolaire, a recours aux subterfuges.

Dans ses commentaires sur l'éloquent discours prononcé par M. Bourassa, à Ste-Rose, P. Q., il fait des efforts inouis pour tâcher d'exonérer le Parti Conservateur de l'accusation portée contre ce corps politique par le député de Labelle.

M. Bourassa aurait dit que le Parti Conservateur du Manitoba a toujours montré plus d'ardeur que ses adversaires libéraux à l'accomplissement de l'oeuve *anti-francaise* et *anti-catholique.*

Le Manitoba ne trouve point cette partie du discours de M. Bourassa, du tout de son goût et trouve que le vaillant député de Labelle se trompe de la manière la plus fâcheuse.

"Jusqu'en 1881," dit *Le Manitoba,* "la politique de parti n'existait point au Manitoba.

"De 1881 à 1888, un Gouvernement Conservateur, appuyé d'une Chambre Conservatrice, a contrôlé la Législature.

"Nous mettons M. Bourassa au défi de citer une seule mesure, un un seul acte du Gouvernement, une déclaration ministérielle, pendant cette période, pouvant de loin ou de près, justifier son assertion ....

"Prenons comme indication la division qui fut prise en 1890, lors du vote sur le Bill Scolaire, en troisième délibération, alors que la spoliation allait être consommée, ... (suit la division en Chambre.

"En cette occasion tous les Libéraux, moins les députés catholiques, appuyèrent la mesure du Gouvervement et tous les Conservateurs lui furent adverses. ....

"En présence de ces faits, nous demandons comment M. Bourassa a pu dire que "le Parti Conservateur du Manitoba a toujours montré plus d'ardeur que ses adversaires libéraux à l'accomplissement de cette œuvre anti-française et anti-catholique.""

Malgré tout ce que *Le Manitoba* peut insinuer, nous n'hésitons pas à déclarer que M. Bourassa ne pouvait frapper plus juste. Son assertion est parfaite dans le vrai sens du mot.

Il est bien vrai qu'avant 1879 (et non 1881) les partis politiques n'étaient point tranchés. Ce fut Charles Tuttle qui en 1879, par l'intermédiaire de son journal, le *Times,* introduisit l'esprit de parti politique dans toutes nos luttes locales.

Mais il n'en est pas moins vrai, que les Conservateurs ont contrôlé la Législature Locale de 1870 à 1888.

Les premières élections furent tenues le 20 décembre 1870, et le 10 janvier 1871, le Cabinet suivant fut formé:

Hon. Alfred Boyd—Ministre des Travaux Publics.

Hon. M. A. Girard—Trésorier Provincial.

Hon. H. J. Clarke—Procureur-Général.

Hon. James McKay—Président du Conseil.

Hon. Thomas Howard—Secrétaire-Provincial.

Ce Cabinet était composé de cinq Conservateurs outrés.

Il y eut un remaniement du personnel le 14 décembre 1871. M. Boyd se retira, et le 14 mars 1872, M. Girard se démit. Le premier fut remplacé par feu l'Hon. M. John Norquay, et le second par l'Hon. Jos. Royal.

Le Cabinet resta donc entièrement Conservateur.

Vint ensuite l'Administration Girard, créée le 8 juillet 1874.

Firent partie de cette administration:

M. Dubuc, conservateur.

M. Davis, conservateur.

M. Henry, conservateur.

M. Ogletree, conservateur.

Ce Gouvernement fut dissout le 2 décembre 1874, et M. Davis forma son Cabinet comme suit:

M. Royal, conservateur.

M. Colin Inkster, conservateur.

Feu John Norquay, conservateur.

M. James McKay, conservateur.

L'Administration resta donc encore entièrement conservatrice.

Le 16 octobre 1878, M. Norquay devint Premier Ministre, et ses collègues furent tous des conservateurs, à savoir:

M. Jos. Royal.

M. D. M Walker.

M. C. P. Brown.

M. Pierre Delorme.

Il advint une crise ministérielle, et le 4 juin 1879, M. Briggs et M. John Taylor succédèrent à M. Jos. Royal et à M. P. Delorme.

M. John Norquay resta toujours Premier Ministre.

M. Goulet, conservateur, remplaça M. Briggs en novembre 1879, et en novembre 1881, M. A. A. C. LaRivière succéda à M. Goulet qui avait donné sa résignation.

Or il est donc facile de constater que de 1870 à 1881, les Conservateurs furent à la tête du Gouvernement.

On concevra l'anxiété de notre confrère *Le Manitoba* à chercher à dégager la responsabilité des actes de l'administration de 1879, du Parti Conservateur, lorsqu'on apprendra que sous l'administration de M. John Norquay, on passa à la Chambre un Bill enlevant à la minorité les droits et privilèges dont elle avait joui jusqu'à cette date.

Ce Bill odieux ne devint pas loi, grâce à la ferme attitude prise par feu le Lieutenant-Gouverneur Cauchon qui refusa de sanctionner cette mesure; et notons que M. Cauchon était libéral.

Il est bon de faire remarquer en passant, que malgré que feu John Norquay se fut montré hostile à la minorité catholique, feu M. Girard et M. A. A. C. LaRivière n'hésitèrent cependant point, en 1881, à faire partie de son Cabinet.

Voilà donc pour le défi du *Manitoba.*

Mais ce n'est point tout:

Le Manitoba voudrait faire croire à ses lecteurs que les Conservateurs en votant contre la troisième lecture du Bill Scolaire (et non la troisième délibération) furent par ce fait même, sympathiques à la minorité.

Il n'en fut rien de tout cela cependant.

Pourquoi *Le Manitoba* ne donne-t-il pas le résultat de la division sur la deuxième lecture du Bill, lorsqu'il s'agissait de désapprouver ou d'appuyer le principe du Bill?

Parce que *Le Manitoba* connait parfaitement que pas un seul Conservateur ne vota avec la minorité.

M. Thomas Norquay enregistra son vote avec le Gouvernement, c'est-à-dire en faveur *du principe du Bill,* et les autres Conservateurs anglais s'abstinrent de voter.

Voici la division.

(Voir page 92, Journaux de la Chambre, 1890).

Et la question principale étant posée, le vote est pris, et à l'appel des noms, se déclarèrent en faveur de la loi:

Campbell, Souris; Campbell Smith, Winnipeg; Colcleugh, Cranford, Dickson, Graham, Hettle, Jackson, Jones, Lawrence, McKenzie, McMillan, Martin, (Portage la Prairie); Mickle, Morton, *Norquay,* Sifton, Smart, Smith, Thompson, (Norfolk); Winkler, Young.—22.

Contre le projet:

Gelley, Jérôme, Lagimodière, Marion, Martin, (Morris); Prendergast.—6.

Les six représentants français catholiques furent donc les seuls à voter contre *le principe* du Bill. Les Conservateurs avaient lâché la minorité et par leur absence, s'affirmaient en faveur du Bill Scolaire.

Il faut être de bien mauvaise foi pour insinuer que les Conservateurs, à cette occasion, nous furent sympathiques.

Mais attendons, il y a encore plus.

Le 11 mars 1890, une réunion de tous les candidats conservateurs fut convoquée; à cette assemblée on formula un programme politique et la clause relativement à la Question des Ecoles se lit comme suit:

L'opposition déclare par les présentes:

1° "Qu'*elle est en faveur d'un systeme uniforme d'Ecoles Publiques* pour toute la Province.

2° "Qu'elle est *prete* et constante à *maintenir loyalement,* le présent Acte des Ecoles—devrait-il être décidé par le Comité Judiciaire du Conseil Privé de la Grande Bretagne—que la Législature a le pouvoir de passer un tel acte.

3° "Que dans le cas où le Comité Judiciaire du Conseil Privé de la Grande Bretagne déclarerait que l'Acte des Ecoles de 1890 est en dehors des pouvoirs de la Législature de la Province; alors l'opposition fera tout en son pouvoir pour obtenir des amendements à l' "Acte de l'Amérique du Nord" et l' "Acte de Manitoba," de manière à placer toute question ayant rapport à l'éducation, sous le domaine de la Législature de la Province de Manitoba *sans* appel au Gouverneur en Conseil ou au Parlement du Canada."

Il est bien facile de constater que les Conservateurs étaient disposés à aller bien au-delà de ce que le Gouvernement avait fait, puisqu'ils se proposaient d'enlever à la minorité le droit d'appel au Gouverneur en Conseil, tel que pourvu par l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord.

Le Manitoba voudrait-il d'autres preuves de l'hostilité manifeste des membres conservateurs envers la minorité, nous sommes prêts à lui en fournir une multitude.

Entre autres, lorsqu'il s'est agi d'abolir l'usage de la langue française comme langue officielle, que firent les Conservateurs Anglais?

Messieurs Norquay et Roblin votèrent avec le Gouvernement;

(*Suite, page 5*)

CORRESPONDANCE.

(De notre correspondant particulier).

DUCK LAKE.

20 août, 1898.

M. H. Mitchell, Député à l'Assemblée Législative, et l'un des Ministres du Cabinet Haultain-Ross, est parti pour Régina.

La population française doit de la reconnaissance à notre député M. Mitchell, pour le creusement de puits artésiens, entres autres, un se trouvant tout près de l'église catholique, qui sera beaucoup apprécié des gens venant d'une longue distance pour assister aux offices du dimanche.

Le R. P. Paquette a aussi obtenu le creusage de deux puits dans ses cours, à l'Ecole Industrielle; et d'autres seront creusés dans les paroisses de Fish Creek, Batoche, Bellevue et Domremy. L'Hon. James H. Ross, Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, mérite aussi des remerciements pour de telles faveurs.

Encore quelques jours seulement de beau temps, et nos cultivateurs se flatteront d'une récolte qui leur apportera: blé, 30 minots à l'arpent, et avoine, 60 minots à l'arpent.

M. A. Marcotte a vendu son élévateur à M. T. B. Baker, de Moose Jaw; ce dernier aura un représentant sur les lieux pour l'achat du blé et d'autres grains. Vû l'abondance des récoltes, on lui prédit de grosses affaires.

Les élections générales auront lieu aussitôt après la fermeture de la session, ce qui sera dans les premiers jours d'octobre. M. Mitchell, député local, n'aura pas d'opposition. Il n'est pas facile à mordre, non plus. M. Boucher, député de Batoche, n'aura pas cette facilité de se faire élire puisqu'il est fortement question d'amener M. Chas. Fisher, agent des terres de la Couronne à Duck Lake, pour l'opposer. M. Boucher trouvera en M. Fisher un dangereux adversaire. Une défaite imminente l'attend s'il s'aventure trop loin.

A. M.

Les enfants terribles:

—Ah! maman! maman!

—Qu'as-tu?

—Ne me gronde pas! J'ai laissé tomber ta boîte à poudre de "rides."

Le Successeur de Leon XIII.

La maladie de Léon XIII donne prétexte à la presse européenne d'agiter la question du successeur de Sa Sainteté. Il n'y a, paraît-il, actuellement, que deux cardinaux qui soient papables, c'est-à-dire deux candidats probables à tiare: le cardinal Parocchi et le cardinal Vannutelli. Le cardinal Parocchi est carrément hostile à la politique si longtemps poursuivie par Léon XIII, dans le but d'effectuer un "modus vivendi" avec le gouvernement italien. S'il devient pape, ce sera la guerre à outrance contre le roi Humbert, et en même temps l'attitude du Vatican à l'égard de Don Carlos pourrait subir une modification sensible. D'une grande énergie de caractère, partisan très prononcé de la discipline, il est carrément hostile à l'attitude de Léon XIII à l'égard de la faction soidisant libérale et avancée de l'église. Bref, depuis trois ans il est le leader du sacré collège. Il peut compter sur le vote des cardinaux italiens qui constituent la moitié du sacré collège, ainsi que sur l'appui des cardinaux français.

Son concurrent est le cardinal Vannutelli, le candidat de la Triple Alliance et de tous les cardinaux allemands, autrichiens et probablement aussi des cardinaux anglais. Esprit très éclairé, d'une grande largeur de vues, il est en termes d'intimité avec le roi Humbert et la reine Marguerite. Prélat de cour, très bien vu des cardinaux étrangers, il serait, dit-on, le continuateur de la politique et des traditions de Léon XIII. Il est grand ami du cardinal Gibbons, de Baltimore.

—Echange.

ECHOS.

On dit que les trois noms désignés par feu Mgr Laflèche pour le choix de son successeur, sont les suivants: Mgr Marois, Messieurs les Chanoines F. X. Cloutier et H. Baril. Une autre version va à dire que les noms envoyés à Rome seraient les suivants: Monsieur le Chanoine Cloutier, M. le Chanoine H. Baril et enfin M. le Chanoine Nap. Caron, curé de Maskinongé. On pense à l'évêché que le choix se fera à Rome, dans deux semaines.

L'empereur d'Allemagne, en son nom et au nom du peuple allemand, a lancé une proclamation dans laquelle il dit, entre autres choses, que Dieu s'est servi de Bismarck comme d'un instrument pour accomplir la grandeur et l'unité de l'Allemagne.

LE SECRET DE BEBE.

Je connais depuis l'automne
Un bébé des plus charmants
Dont la sœur, pauvre mignonne,
Est poitrinaire à quinze ans.
Quand je vis la blonde tête
De ce gracieux lutin,
Il parcourait en cachette
Les sentiers d'un grand jardin.

Ses menottes potelées
Tenaient un fil qui roulait
Autour des branches fanées
Que parfois il atteignait!
"Que fais-tu là, petit homme?"
L'enfant surpris me toisa,
Puis souriant, voici comme
A voix basse il me parla:

Tu me plais, je vais te dire
Quel est mon secret à moi,
Si tu me promets sans rire,
De le garder pour toi.
Et d'abord, je vais t'apprendre
Que je m'appelle Bébé,
Que j'ai, ça va te surprendre,
Mes cinq ans depuis l'été.

Pour jouer à la cachette,
Je suis tout seul à présent,
Car bien malade est sœurette
Et le docteur vient souvent.
Ce docteur est très sévère
Mais ne paraît pas méchant,
Cependant petite mère
Toujours pleure en l'écoutant.

Aussi j'ai voulu connaître
Ce qui la faisait pleurer;
J'étais curieux; peut-être,
Monsieur, tu vas me gronder.
Sous un meuble, avec mystère,
Hier, je me suis caché....
Le docteur causait à mère.
De là, j'ai tout écouté.

Il disait: "Voyez par terre,
Combien de feuilles déjà;
Quand tombera la dernière,
La chère enfant s'en ira!!"
Voilà pourquoi je rattache
Les feuilles qui vont tomber;
Mais c'est une grande tâche
Dis, Monsieur, veux-tu m'aider?

PROVANSAL.

Deux époux comparaissent devant le commissaire de police pour s'être battus sur la voie publique.

Un ami les accompagne:

—Avez-vous vu le commencement de la querelle?, demande le magistrat à l'ami.

—Oui, Son Honneur, il y a environ deux ans.

—Comment, deux ans!

—Oui, j'étais témoin à leur mariage.

Choses de France

(De notre correspondant)

Il semble que nous pourrons bientôt parler des choses de France sans débuter par l'inévitable affaire Dreyfus.

Voici Zola en fuite, à bout d'arguments, il s'est inspiré du geste de la Mouquette son héroïne, il a tourné ...... le dos, à la France, et à l'appel de son nom le gavroche parisien se met à fredonner:

Bon voyage, M. Dumollet, etc

Le commandant Estherazy vient d'être acquitté par le tribunal devant lequel il était traduit sous l'accusation d'avoir envoyé un faux télégramme au colonel Pricquart.

Et des deux;

Reste le fameux Pricquart; nous serons bientôt renseignés à son égard.

Quant à Dreyfus, les déclarations si franches du ministre de la guerre Cavaignac ont convaincu tous les gens sincères de l'entière culpabilité du traître.

Les irréductibles du syndicat cherchent vainement à se rabattre sur le commandant du Paty de Clam; le pauvre commandant est accusé d'avoir abusé du travesti; car il ne serait rien moins que la fameuse "dame voilée" dont l'intervention assura le salut d'Estherazy.

Cette idée burlesque de mascarade est une fumisterie du dernier bateau, mais il est douteux qu'elle remporte autre chose qu'un succès d'hilarité.

La courageuse attitude de M. Cavaignac en cette circonstance est d'autant plus méritoire qu'il lui a fallu lutter au sein même du cabinet, contre l'hostilité prononcée de Brisson, et de ses acolytes Sarrien et Peytral. Le tribun d'estaminet qu'est resté M. Brisson, prétendait défendre les grands principes de l'indépendance de la justice, et s'il faut en croire les racontars il aurait trouvé en Monsieur Bertulus, le juge d'instruction, un apôtre convaincu de ses théories à grand orchestre.

Espérons pour l'honneur de la France que l'arrivée au pouvoir de cet enragé doctrinaire, aura l'excellent résultat de démontrer sa complète nullité, résignons-nous à son élévation actuelle car c'est le plus sûr moyen de nous débarrasser à tout jamais de cette encombrante et fastidieuse personnalité.

Pour varier les plaisirs et soutenir l'intérêt du public nous avons eu l'incident Didon-Jamont.

Le Père Didon est non seulement un orateur distingué mais encore et surtout un homme habile à tâter l'opinion publique; il a, en présence du général Jamont prononcé un grand discours pour exalter l'armée et vilipender les odieuses prétentions de l'autorité civile à vouloir empiéter sur l'autorité militaire et se l'assujétir.

C'était mettre le feu aux poudres et le parti radical jette feu et flammes, ses organes attitrés ont brandi leur bonne plume de Tolède et crient au scandale, à la tyrannie, au césarisme.

Laissons-les épancher leur bile; cette petite manifestation est la réaction indispensable à l'ignoble campagne dreyfusarde menée contre l'armée, elle contribuera à faire rentrer les choses dans leur équilibre véritable.

⁂

Les élections aux conseils d'arrondissements viennent d'avoir lieu, elles sont loin d'avoir été un succès pour les radicaux, malgré les fallacieuses épithètes que le ministère a pris soin d'appliquer aux républicains élus.

Les résultats sont les suivants:

			Précédemment
Conservateurs	199	contre	232
Républicains	925	"	1100
Radicaux	399	"	392
Socialistes	36	"	29
Nationalistes	2	"	1
Ballotages	190		

C'est un mince résultat si l'on considère que les radicaux actuellement au pouvoir ont fait une véritable hécatombe de fonctionnaires pour les remplacer par leurs fidèles partisans.

⁂

Les anti-semistes dont Drumont est le chef sont dans la jubilation, ils sont arrivés à faire remplacer Lépine comme gouverneur de l'Algérie. C'est M. Laferrière qui vient d'être nommé, il élabore actuellement son programme de réformes et ira rejoindre son poste pour le 1er septembre.

⁂

Je ne mentionne qu'en passant la rumeur absurde qui attribuait à l'empereur Guillaume le dessein de nommer le comte Herbert de Bismarck au poste d'ambassadeur à Paris. Les portes de Paris se fermeraient toutes seules devant le fils de celui qui par sa perfidie amena notre défaite.

Mais chassons ce cauchemar, et pour finir constatons le rôle glorieux que la diplomatie française vient de jouer dans la conclusion de la paix entre l'Espagne et les Etats-Unis; enregistrons les dépêches du Président McKinley et de la Reine d'Espagne remerciant le Gouvernement de la République, pour les services qu'il a rendus en travaillant pour la paix.

DE WAREST.

Iago Barco

NOUVELLE TIRÉE DU

"MONDE MODERNE."

REVUE FRANÇAISE.

IV

(Suite)

Iago Barco, vous êtes chrétien, je suis chrétien, ma venue n'a d'autre sens que la pratique de la loi du Christ, le pardon des offenses. Je n'ai pu, moi, vous offenser sciemment, puisque j'ignorais Iago Barco. Et je vous pardonne le mal que vous m'avez fait et voulu faire. Bannissez de votre cœur les sentiments irrités. Et comme signe de votre retour à la notion sage des choses, acceptez la grâce que Sa Majesté la reine est disposée à vous accorder.

Dès l'apparition du colonel, Iago avait blêmi; il s'était levé, avait pris correctement l'attitude de l'inférieur vis-à-vis de son chef.

—Je ne veux pas de grâce, répéta-t-il d'un ton froid et ferme.

—Ecoute, c'est bien simple, toutes les démarches sont faites, tu n'as qu'un mot à mettre ici, ta signature; et aussitôt tu renais à la vie.

—Je ne veux pas de la vie!

—Malheureux, songe, tu as dix-sept ans, tu es intelligent, brave, tout le bonheur de la vie t'attend, et sans ce mot à écrire là, demain à l'aube tu seras mort.

—La vie ne me promet plus aucun bonheur.

—Tu exagères! Tu crois peut-être que ta faute pèsera sur ton existence et te notera d'infamie. Non, ta faute est une erreur d'un moment, un emportement que nous autres Espagnols comprenons, excusons; se venger d'une rivalité par un meurtre, ouvertement, il n'est pas dans nos mœurs de juger cette action déshonorante. L'intérêt de la discipline militaire faisait ta condamnation nécessaire: ce point de vue écarté, tous conspirent à ta grâce. Tu pourras vivre tête haute, je t'en donne ma parole.

Iago sourit avec dédain.

—Je ne veux pas vivre, répliqua-t-il lentement.

—Mais comprends bien, ce n'est pas une commutation de peine que je t'offre, ce n'est pas l'échange de la mort brusque de la fusillade contre la mort graduelle du presidio, c'est l'existence libre. Je te fournirai, si tu veux, les moyens de passer à l'étranger, d'y subvenir convenablement à tes besoins; d'y employer de façon convenable et utile l'existence que tu commences à peine.

—Comprenez-moi, et n'insistez plus: je ne veux pas de grâce. Gracié, je serais obligé de me suicider. Or le padre me l'a bien expliqué; le meurtre, on le rachète par la pénitence; le suicide, impossible de s'en laver; c'est la damnation. Je préfère mon salut éternel.

—Le padre a dû te démontrer que dans ton cas le refus de la vie est une façon de mort volontaire. Prends garde.

Les muscles du visage de l'adolescent tressaillirent; il ferma les yeux à demi, pour mieux réfléchir. Ce fut l'espace d'une minute.

—Non, non, le padre m'a fort bien expliqué, subir n'est pas agir. Je suis tranquille.

—Signe, te dis-je, par sentiment chrétien. Je ne veux pas, pour si faible part que ce soit, même n'étant que l'involontaire occasion de la faute qui t'a fait condamner, je ne veux pas avoir ta mort sur la conscience.

—Ah! ah! fit Iago en plongeant un regard aigu dans les yeux du colonel, cette parole me révèle que vous n'ignorez plus de quel tort j'ai voulu me venger sur vous. Puisque vous avez survécu, il ne me déplait pas que vous ayez ma mort sur la conscience; je ne craignais pas de charger la mienne de votre mort.

Don Enrique se sentait surpassé par cet enfant si humble. Dans son esprit un chaos d'idées le laissa confondu un moment. Son orgueil s'indignait et jouissait à la fois. Ce petit bonhomme sans nom, sans grade, le tenait quasi suppliant, lui, le colonel marquis d'Arnedo; mais où ce petit bonhomme sans nom puisait-il une si hautaine fierté, un si suprême mépris de la vie et de la mort? Dans le sang même d'Arnedo; c'était son fils.

Et d'un seul coup il repassa dans sa mémoire les documents du dossier: les renseignements recueillis sur le coupable, dès le premier éveil de ses facultés, tous favorables, excellents; pas un jour de sa courte existence qui ne décelât une âme bonne et franche, un caractère exceptionnellement digne et fort; et c'était son fils, la pure fleur du sang de sa race, engendré à la plus belle heure de sa vigueur physique et intellectuelle, dans le jeune sein d'une femme noble par l'esprit par le cœur, par l'origine; et c'est ce produit supérieur de l'âme tendre et du corps si beau de Ximena de Somosierra, de l'âme fougueuse et du sang chaleureux d'Enrique d'Arnedo que dans moins de vingt-quatre heures douze balles allaient anéantir.

Un dissolu ne s'émeut guère en songeant que par toute la terre vagabondent des enfants dont la naissance malheureuse lui est imputable, dont le sort hasardeux est son œuvre condamnable. Mais si devant ses yeux se manifesté réel, certain, vivant et déjà marqué pour une mort tragique l'être né de la plus chère de ses passions d'antan, pour croire qu'il demeure insensible, il faut le supposer dénué de toute humanité.

L'autre, lassé de cette visite importune, le rappela à la situation en lui disant d'un ton paisible, mais où perçait l'effort qu'il accomplissait sur lui-même pour garder cette paix apparente:

—Quoi de plus? Si vous avez considéré comme un devoir de venir me troubler dans ma prison, vous en êtes quitte. Vous savez bien que votre visage ne peut m'être agéable. Faites-moi la faveur de vous retirer: j'ai besoin de ne plus vous voir, pour devenir capable de vous pardonner, et il m'importe que je vous pardonne pour être reçu dans la cité du bon Dieu.

(A suivre)

(voir page 22 des Journaux de la Chambre, 1890), et les autres s'abstinrent de voter. Comme dans le cas précédent les députés français furent seuls à s'opposer à cette mesure arbitraire.

Depuis les dernières élections générales, les chefs conservateurs ont declaré publiquement que la Question des Ecoles ne faisait plus partie de leur programme politique, et M. Roblin n'a jamais manqué l'occasion d'affirmer de la manière la plus positive, que si les Conservateurs reviennent au pouvoir, leur premier devoir serait d'annuler les concessions faites par le Gouvernement Greenway, et de maintenir l'acte de 1890 dans toute son intégrité.

Allez maintenant soutenir que les Conservateurs nous sont sympathiques.

Il est donc certain que M. Bourassa s'est exprimé correctement lorsqu'il a dit a Sainte-Rose, que les Conservateurs rivalisaient avec leurs adversaires libéraux dans l'accomplissement de l'œuvre anti-française et anti-Catholique.

Après avoir pris communication des faits que nous venons de citer, personne n'osera nier que M. Bourassa a été même très modéré dans son assertion.

La responsabilite de l'Acte des Ecoles de 1890 retombe surtout sur ceux qui ont redige l'Acte de Manitoba en termes si ambigus.

Ceux qui ont aussi consenti à l'abolition du Conseil Législatif en 76, peuvent eux aussi prendre leur grande part de cette responsabilité.

Or dans les deux cas, ce sont les Conservateurs qui sont en faute. Ce sont eux qui ont redigé l'Acte de Manitoba en 1870, et ce sont encore eux qui en 1876 amenèrent l'abolition de la Chambre-Haute qui faisait le salut de la minorité.

M. le Sénateur Bernier, Sénateur par la grâce de .... et de Monsieur LaRivière, a pour beaucoup contribué à la décision du Gouvernement relativement à l'acte scolaire de 1890.

On a encore souvenir de la caisse d'amortissement, au montant de $13,900, que fit M. Bernier, contrairement à la loi et à l'insu du Gouvernement.

Ce n'est qu'en 1890 et purement par hasard, que le Gouvernement découvrit que M. Bernier, qui plaidait pauvreté dans l'administration des affaires scolaires, avait en banque des fonds jusqu'au montant de près de quatorze mille piastres, ($14,000).

Cette caisse avait été faite par un prélevé illégal sur les arrondissements scolaires.

Cet argent nous appartenait ou ne nous appartenait point.

Dans le premier cas, M. Bernier n'eût dû jamais consentir à le remettre au Gouvernement.

S'il ne nous appartenait point, M. Bernier n'aurait jamais dû le conserver en banque pour un certain nombre d'années.

Rapineau n'est pas pourvu d'une dentition éblouissante, et se trouve dans la nécessité de faire de fréquentes visites à son dentiste.

Aussi un de ses amis disait-il de lui, l'autre jour :

—Il est tellement avare qu'il cache son or jusque dans ses dents.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ECHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

Les Carlistes S'Agitent.

Voici l'appel aux armes qui circule dans la Province de Tarragone avec le titre :

"Pour Dieu, la Patrie et le Roi."

Fils de la vieille Catalogne, veillez l'arme au bras et la poudre prêtre. L'heure approche où la voix du royal exilé se fera de nouveau entendre dans ce pays glorieux. Le régime détesté d'Alphonse tombe en ruines. Charles VII, notre roi légitime, le sauveur des traditions catholiques de l'Ibérie, va monter sur le trône de St Ferdinand et venger le mal fait par le libéralisme sectaire

Nos colonies sont perdues. Laissez-nous sauver notre patrie, au nom de Dieu et par la force des armes.

(Signé)

Le Comité Exécutif Carliste.

Theatres, Concerts, Etc., Etc.

La représentation au théâtre Winnipeg de "A Milk White Flag," sous la haute direction du génial M. John W. Dunne, a été un succès remarquable.

C'est une pièce essentiellement américaine ce qui explique son énorme succès dès son apparition sur la scène à New York, mais c'est aussi une comédie des plus drôles qui abonde en situations cocasses.

L'idée de représenter Napoléon, le grand conquérant, faisant la cour à une moderne Américaine n'est déjà pas banale, et M. Dunne est fort plaisant dans son rôle de Napoléon.

Le défilé du corps de volontaires, dont tous les membres sont officiers excepté un pauvre soldat, est une critique fort gaie de certaines réalités.

GEORGES CHARETTE.

Hobson Fait Son Eloge en Public.

L'autre soir, au Metropolitan Opera House, à New York, le lieutenant Hobson a raconté l'histoire de l'action du "Merrimac" dans le hâvre de Santiago. Il a peu parlé de la part qu'il a prise dans cette action héroïque, mais il a fait un magnifique éloge des braves qui l'accompagnaient dans son entreprise, et ses paroles ont créé dans la salle un enthousiasme indescriptible. Il a fait une mention spéciale de Georges Charette et dit qu'il était le type de notre marine entière. Parlant de leur première journée de captivité, quand ils furent menacés des rigueurs d'une inquisition, il dit :

"Un officier espagnol nous demanda d'une manière impertinente le but que nous avions en coulant le "Merrimac." Charette parle français et se levant vivement il répondit en français : 'Dans la marine des Etats-Unis, ce n'est pas pas l'habitude d'un marin de savoir ou de chercher à savoir le but de son officier supérieur.'"

L'auditoire éclata en applaudissements frénétiques.

Nos Confreres.

Sous le titre "Vingt-et-un Ans Après," notre confrère *Le Canadien* de St-Paul, annonce sa majorité en un article qui débute ainsi :

Beaucoup de lecteurs du *Canadien*, témoins de sa naissance, s'étonneront sans doute en apprenant aujoud'hui qu'il a atteint sa majorité. Vingt-et-un ans est longue période dans la vie de nos journaux de langue française aux Etats-Unis.

Comme fondateur du *Canadien*, je m'étonne parfois qu'il ait pu se maintenir si longtemps, si l'on tient compte de l'éloignement, les uns des autres, de nos groupes de langue française en 1877, et surtout du peu d'instruction qu'avaient nos braves pionniers du Wisconsin, du Michigan et du Minnesota.

Nous adressons à cette occasion au *Canadien*, nos félicitations sincères.

Le *Canada-Francais* nous annonce qu'il paraîtra, à partir du prochain numéro, avec six pages au lieu de quatre, sans préjudice des autres améliorations dont il se propose de faire bénéficier ses lecteurs, lesquels se produiront graduellement.

Une Tragedie.

Une tragédie sanglante vient d'avoir lieu dans la famille de Corbett, le fameux pugiliste : son père a tué sa femme et s'est tué ensuite.

La tragédie a eu lieu à la résidence de la famille Corbett, No 520 rue Hayes.

Un peu avant cinq heures, hier matin, M. King, un des gendres de M. Corbett, qui vivait dans la même maison, a entendu deux détonations dans la chambre de son beau-père. Aussitôt il se précipita dans l'appartement, et trouva Madame Corbett couchée dans son lit et baignant dans son sang, tandis que son mari était étendu sur le plancher, le sang lui sortant en abondance de la bouche.

Madame Corbett était en toilette de nuit, tandis que M. Corbett était complètement habillé.

DECES.

Monsieur Joseph Roy, de Saint-Boniface, vient d'être cruellement éprouvé. Son plus jeune fils, âgé d'un an et quelques mois, vient d'être ravi à l'affection de cette sympathique famille.

L'enterrement aura lieu demain après-midi.

Nous nous associons à la profonde affliction de notre compatriote.

Priere a ceux qui ne sont pas abonnes de decouper le coupon et de nous le renvoyer apres en avoir rempli les blancs

A l'Editeur du Journal "l'Echo de Manitoba."

Monsieur,

Sous ce pli vous trouverez la somme de ________

pour ________ mois d'abonnement a votre Journal "l'Echo de Manitoba, que vous voudrez bien m'envoyer a l'adresse suivant :

Nom ________

Paroise ________

Comte ________

NOUVELLES LOCALES.

Monseigneur Langevin est attendu aujourd'hui, à six heures et trente minutes, à Winnipeg.

Une dame du nom de Thompson s'est empoisonnée hier par suite d'une funeste méprise. Elle a avalé de la composition pour tuer les rats, croyant prendre un médicament.

Le premier blé de la nouvelle récolte a été vendu à 67 cents. L'on commence à acheter, mais les fermier sont peu pressés de vendre. Le blé de l'année dernière vaut 80 cents à bord à Fort William.

L'Hon. M. Sifton, Ministre de l'Intérieur, accompagné de l'Agent des Terres M. Stephenson, est allé visiter les réserves forestières de Pembina et de Mooses Mountain.

M. Strevel, le contracteur du chemin de fer du Sud-Est, déclarait l'autre jour que la pose des rails commencera vers le premier septembre. Il fait grand éloge des récoltes dans tout ce district et ajoute que, aussitôt que les travaux de la ferme seront terminés les fermiers trouveront sur la ligne de l'ouvrage pour eux et leurs teams. Le chemin de fer sera fait à temps pour transporter la récolte de cette année.

Les trains chargés de bestiaux venant du Nord-Ouest, passent en grande quantité à Winnipeg depuis quelque temps.

L'Ordre des Forestiers Catholiques a tenu une assemblée mardi soir.

Les travaux de dessèchement du marais de St. Andrews seront probablement terminés à la fin du mois, et M. Chas. Whitehead le contracteur, se transportera alors au marais de Boyne pour y commencer l'ouvrage.

Madame Moreau de Beauviére, de retour d'un voyage de deux mois en Colombie anglaise, se dispose à reprendre ses cours de français à son ancienne résidence, au Block Assiniboine.

M. C. Simon se dispose à faire un voyage d'agrément durant la semaine prochaine, dans la partie ouest de notre Province.

La chasse aux canards étant ouverte nous n'hésiterons pas à couper les ailes à celui qui s'était fourvoyé l'autre jour dans nos colonnes à propos d'un de nos concitoyens de St-Boniface. Nous soupçonnons fortement ce volatille d'avoir vu le jour sur les bords de la rivière La Seine.

On vient pour la première fois d'employer l'hypnotisme à Winnipeg, au secours d'opérations chirurgicales. C'est un dentiste qui secondé par un médecin, a mené à bien cette tentative, et il convient d'ajouter qu'ell a été couronnée d'un plein succès.

L'eau des rivières est très malsaine à cette époque de l'année, et son usage peut amener des fièvres dangereuses. Voilà qui va singulièrement déranger certains de nos concitoyens habitués à boire les paroles de LaRivière.

Le pique-nique des Caterers au Portage-du-Rat a été un succès monstre; plus de 4,000 de nos concitoyens y ont pris part.

Plus de 2,000 travailleurs sont arrivés la semaine dernière au Manitoba, venant de la Province d'Ontario, pour prendre part à la récolte.

Melles Lebel, de Cacouna, Province de Québec, sont venues visiter leur sœur, religieuse à Saint-Boniface.

M. Cyr est de retour de son voyage à Le Sueur, (Minnesota), où il est allé comme délégué de la Cour Taché, No 252, de Saint-Boniface.

On nous demande si nous connaissons un nommé "Je Défie," habitant à Saint-Boniface. On nous annonce qu'il est très connu depuis longtemps. Qui ça peut-il être ?

Les cours du Collège de Saint-Boniface commenceront le premier septembre à huit heures et trente minutes a. m. Les pensionnaires devront être rendus la veille au soir à sept heures et trente minutes.

OBITUAIRE.

A. E. TURNER.

C'est avec un profond sentiment de tristesse et de regret que nous enregistrons aujourd'hui la mort de l'un de nos concitoyens de Saint-Boniface les plus universellement aimés et estimés.

M. A. E. Turner est mort subitement vendredi matin, peu de temps après son lever, emporté par une congestion cérébrale.

M. Turner comptait parmi les plus anciens colons de Saint-Boniface et pendant de longues années, son entrepôt de grains a été le rendez-vous de tous les fermiers des environs, qui tous déploreront sa mort.

M. Turner avait entre autres vertus, celle d'être profondément charitable. Toute bonne œuvre, toute infortune était sûre de trouver chez lui un appui, une aide aussi généreuse que discrète; et dans la répartition de ses charités, son cœur seul le guidait, sa main gauche ignorait ce que sa droite donnait.

C'était un des membres les plus actifs de toutes nos sociétés de bienfaisance et nationales.

La mort de cet homme de bien, de ce catholique sincère, est une perte sérieuse pour notre population, et l'affluence de ceux qui se pressaient à ses funérailles atteste la grandeur des regrets qu'elle a fait naître.

L'enterrement a eu lieu lundi matin, à la cathédrale de Saint-Boniface, où un service solennel a été chanté.

Les porteurs étaient Messieur J. A. Sénécal, M. Lamontagne, Ed. Trudel, A. Phaneuf, O. Milord, J. A. F. Bleau.

M. Turner laisse une veuve et deux enfants d'adoption. Il était beau-frère de M. le Juge Prendergast et de M. F. Mondor.

Il était membre actif de la C. M. B. A. et la communication suivante atteste combien il était estimé par les membres de cette association :

(Communiqué)

A une assemblée spéciale de la succursale 230 de la C. M. B. A. de St-Boniface, tenue le 27 courant, les résolutions de condoléance qui suivent furent passées à l'occasion de la mort de Monsieur Adolphe Turner.

Proposé par Frère Chancelier F. Chénier, secondé par Frère L. A. Prud'homme, et résolu :

Que les membres de la succursale No 230 de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle de St-Boniface, ont appris avec la plus profonde douleur, le décès de M. Adolphe Turner, l'un de leurs Frères, et désirent exprimer leurs sentiments de sincères condoléances à sa famille dans le deuil où cette mort vient de la plonger.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans nos journaux catholiques et *Le Canadien*.

Proposé par Frères Secrétaire-Archiviste Joseph Bernier, secondé par Frère Syndic Marion, et résolu :

Que les membres de cette succursale assistent en corps avec musique aux funérailles de notre Frère défunt, et que les succursales sœurs de Winnipeg et les Forestiers Catholiques de Saint-Boniface soient aussi invitées à y assister.

La Compagnie Chemin de Fer & Canal du Lac Manitoba.

HORAIRE—A partir de Vendredi, 8 Oct. 1897.

Allant au Nord. Lisez en descendant. — Allant au Sud. Lisez en montant.

Fares from Port. la Prairie	Miles from Port. la Prairie	2nd class mixed — Mon. Fri.	STATIONS.	2nd class mixed — Tue. Sat.
—	—	L 7 50	Winnipeg	A22 35
—	0	11 00	Portage la Prairie	20 00
40	10	11 30	Macdonald	19 25
70	17	11 50	Westbourne	19 00
1 10	27	12 25	Woodside	18 30
1 40	35	12 50	Gladstone	18 00
—	36	13 30	Gladstone Jc.	17 30
1 75	43	13 56	Ogilvie	17 00
2 00	49	14 25	Plumas	16 35
2 55	63	15 06	Glenella	15 47
2 85	71	15 40	Glencairn	15 20
3 35	83	16 16	Elliott	
3 65	91	16 48	Laurier	14 06
4 00	100	17 15	Makinak	13 40
4 30	107	17 45	Ochre River	13 15
4 80	120	A18 30 / L19 30	Dauphin	L12 30 / A10 55
20	130	20 02	Valley River	10 23
5 45	136	20 25	Sifton	10 00
5 90	147	20 58	Fork River	9 25
6 40	159	21 35	Winnipegosis	8 45

D. B. HANNA,

Superintendent.

Winnipeg.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000 ; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000 ; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés ; les resultats n'en sont pas moins remarquables ; comme peut le faire voir le tableau suivant :

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907.184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement très faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

THOS. GREENWAY,

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**

Agont d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT

A. F. MARTIN, D. L. S. C. E.
Proprietaire-Editeur, Winnipeg.